

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 24 février 2021

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

Maximum: Deux cents euros toutes taxes comprises (200 euros ttc)

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

TRANSACTION VENTE

Maximum 10 % TTC du prix de vente.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Expertise immobilière en valeur vénale : 80 € TTC de l'heure après acceptation de notre devis.

Avis de valeur : 220 € TTC.

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.



BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

TARIF SUR LE HT	%	MINIMUM
LOYER ANNUEL HT	10%	1000
PRIX DE VENTE HT	10%	1000

Société AVEDYS , SARL au capital de 1000 € - Siège social : 13 RUE DES TROTTRAIN 68730 BLOTZHEIM - RCS MULHOUSE n° 488088972 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° 68022016000006529 délivrée par CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MULHOUSE

Garant : GALIAN , N° A 91036278

